

Initiatives ministérielles

En sortant de la Chambre, monsieur le Président, il m'a dit au sujet de la conférence sur laquelle je l'avais interrogé qu'on irait effectivement de l'avant en ce qui concerne le saumon de l'Atlantique, et je suis sûr que cela vous intéresse.

M. le Président: Je savais bien que j'allais me faire faire des reproches quand j'ai vu le député se lever. Je me demandais si toutes les belles choses qui étaient dites lui nuiraient dans sa capacité d'exercer ses fonctions parlementaires, mais de toute évidence, ce n'est pas le cas.

Je dois veiller à ce qu'on fasse le meilleur usage possible du temps de la Chambre. Je suis certain que le député comprend cela. Il a exprimé son point de vue et il n'aura sûrement aucun mal à le faire connaître publiquement.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI SUR LA RÉMUNÉRATION DU SECTEUR PUBLIC

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Loisel: Que le projet de loi C-29, Loi concernant la rémunération du secteur public fédéral et modifiant une loi en conséquence, soit lu pour la troisième fois et adopté.

Le président suppléant (M. DeBlois): Il reste 14 minutes au député de Churchill.

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, quand j'ai commencé mon discours avant que sonne midi j'ai parlé du fait que le gouvernement avait dépensé des millions et des millions de dollars à essayer de se faire du capital politique auprès des Canadiens. Habituellement, il s'y prend juste avant les élections—et j'en ai donné des exemples; j'ai parlé du député du Lac-Saint-Jean et de l'élection partielle au cours de laquelle le gouvernement fédéral a engagé environ 100 millions de dollars.

Je voudrais faire remarquer aux gens qui nous écoutent que la somme que le premier ministre et le Cabinet ont trouvée pour essayer de gagner cette élection partielle aurait permis d'accorder à chaque personne qui fait aujourd'hui la grève au Canada une augmentation de salaire de 2 p. 100.

J'ai donné d'autres exemples pour montrer comment, à la veille d'élections, que ce soit en Saskatchewan ou en Colombie-Britannique, ou pendant des élections, le gouvernement fédéral trouve de l'argent. Au cours des six mois précédant les élections fédérales de 1988, le gouvernement, qui, auparavant, se souciait tellement des compressions budgétaires qu'il avait voulu diminuer les pensions de vieillesse et qu'il réduisait d'autres programmes nécessaires à l'enseignement postsecondaire et à l'assurance-maladie, ce gouvernement a dépensé des centaines de millions de dollars qu'il pouvait se permettre de déboursier à l'époque.

Voilà pourquoi je rejette l'argument qu'avance le gouvernement quand il prétend vouloir lutter contre le déficit. Il a prouvé à maintes reprises qu'il n'hésiterait pas à dépenser l'argent des contribuables s'il pouvait en tirer des avantages politiques. Pourtant, il n'accorde pas la même considération aux gens qui touchent des prestations de vieillesse, à ceux qui reçoivent des allocations familiales, aux étudiants qui doivent poursuivre leurs études au niveau postsecondaire ou aux malades qui ont besoin de soins médicaux.

La semaine dernière, je me suis rendu dans ma circonscription et j'ai visité une localité appelée Lac-Brochet, localité autochtone pour laquelle le gouvernement fédéral doit accepter une certaine part de responsabilités. Depuis 19 ans, les habitants et les écoliers de cette localité attendent la construction d'une école permanente. Ils doivent se contenter non pas d'unités mobiles, mais de salles séparées, et ce dans une région où la température chute à 40 ou 50 degrés sous zéro. Les enfants doivent sortir pour passer d'une classe à l'autre. On leur a fait savoir qu'ils devront attendre encore six ans avant d'avoir une école permanente. Ils auront alors attendu presque 26 ans pour leur école. Le gouvernement ne dispose pas des fonds pour ces travaux, mais il trouve certainement l'argent nécessaire pour atteindre ses objectifs politiques.

Aujourd'hui, quand j'examine ce projet de loi et quand je vois combien peu, vraiment peu, il en coûterait au gouvernement pour accorder à ces travailleurs une augmentation salariale raisonnable, je me rends compte que le gouvernement joue des petits jeux politiques au détriment de ses employés. Il aurait pu payer cette augmentation avec l'argent dépensé pour tenir certaines des promesses qu'il avait faites durant la dernière campagne électorale. Comme je l'ai signalé plus tôt, l'argent qu'il a dépensé pour acheter une élection partielle lui aurait permis de donner une hausse de 2 p. 100 à chaque employé. La façon dont il s'est opposé à l'équité salariale, la façon dont il s'est opposé à tout système de classification de ses employés, la façon dont il a refusé de nommer